

**3 juin 2010**  
**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **L'ANAP organise une série de séminaires auprès des professionnels des ARS**

Le 3 juin 2010, un séminaire a rassemblé à Paris les équipes des ARS sur les questions de l'organisation territoriale des établissements de santé, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi HPST.

### **Rôle de l'ANAP dans l'accompagnement des ARS**

La loi HPST a rendu les Agences Régionales de Santé (ARS) maîtres d'œuvre en matière de territorialisation des politiques de santé. Les équipes des ARS sont par conséquent amenées à exercer de nouvelles compétences et de nouveaux métiers.

L'appui aux ARS est une des missions confiées à l'ANAP, qui met en place un programme d'accompagnement au changement du système de santé. Plusieurs séminaires et des formations au niveau national et régional vont accompagner les ARS dans leur installation, qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril 2010.

### **Au programme de ce 1<sup>er</sup> séminaire du 3 juin 2010**

Le premier séminaire, qui avait pour thème « ARS et organisation territoriale : établissements de santé », a été inauguré par Christian Anastasy, directeur général de l'ANAP, qui a rappelé l'engagement de l'ANAP auprès des ARS dans le pilotage de l'amélioration du système de santé.

Le programme de cette journée était structuré pour :

- permettre une présentation des dispositions juridiques et réglementaires. Annie Podeur, directrice générale de la DGOS, est venue en présenter la teneur et les objectifs ;
- favoriser les échanges et le partage des expériences grâce à trois tables-rondes animées par des représentants d'ARS, d'établissements de santé publics et privés, du secteur médico-social, des médecins libéraux et des usagers, sur trois grands sujets : pilotage de la performance, place de l'hôpital dans le territoire, approche territoriale de la gestion des ressources humaines ;
- apporter une ouverture sur les expériences et problématiques étrangères grâce au témoignage du directeur des Cliniques Universitaires de Louvain (Belgique), le Pr. Patrick De Coster.

### **Prochains séminaires et formations**

Trois autres séminaires « ARS et organisation territoriale » sont prévus en juillet, octobre et novembre.

En corollaire, des formations-action sont mises en place pour les référents performance des ARS et pour les équipes chargées de l'offre de soins, ainsi que des formations-métiers sur l'organisation du premier recours.

**Contact : Christine Albessard**

**ANAP - Communication**

Tél. : 01 48 56 72 69 – Portable : 06 26 83 62 25

[communication@anap.fr](mailto:communication@anap.fr)

[www.anap.fr](http://www.anap.fr)